



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA CHAPELLE DES FOUGERETZ  
Séance du 3 Avril 2024

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le

ID : 035-263500910-20240410-20248-DE

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 avril à 15h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Chapelle des Fougeretz s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Christèle GASTÉ, Maire, en session ordinaire, après avoir été convoqué le 28 mars 2024.

**Etaient Présents :** Christèle GASTÉ, Murielle DENIS, Fabrice CERTENAIS, Gwenaëlle BEUX, Cathy GUMEZ, Patrick GARNY, Guy LE BOURHIS, Hervé HUARD, Christine DURAND, Emmanuel COTARD-CORNET, Anne-Sophie GUILLEMIN, Christine CHARLET, Roger NEGARET, Michelle SAUVÉE, Marie-Thérèse MICHAUD

**Absents :** Yann CORBEL, Estelle DALIBOT

**Présidente :** Christèle GASTÉ

**Secrétaire de séance :** Marie-Thérèse MICHAUD

#### 2024-8 Budget Primitif 2024

**Rapporteur :** Madame la Présidente

Après avoir procédé à un examen détaillé des documents budgétaires, il est soumis à l'approbation du Conseil d'administration le projet du budget primitif 2024 du CCAS.

Conformément à la délibération n°2023-14 du 4 décembre 2023 ayant adopté la nomenclature comptable M57, sa présentation est désormais effectuée selon les règles en résultant.

Par ailleurs, en conséquence du passage au référentiel M57, il est proposé d'autoriser Madame la Présidente à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, au sein de la même section, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

Le projet du budget primitif 2024 du CCAS est arrêté aux montants suivants.

La section de fonctionnement est équilibrée en dépenses et en recettes budgétairement à 27 970€.

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	15 032,20	0,00	15 600,00	0,00	15 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	100,00	0,00	170,00	0,00	170,00
014	Aténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	12 142,32	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>27 334,52</b>	<b>0,00</b>	<b>27 770,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 770,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	100,00	0,00	100,00	0,00	100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	100,00		100,00	0,00	100,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>27 534,52</b>	<b>0,00</b>	<b>27 970,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 970,00</b>
+						
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>						<b>0,00</b>
=						
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>27 970,00</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Aténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	26 120,22	0,00	26 177,31	0,00	26 177,31
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	150,00	0,00	150,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>26 120,22</b>	<b>0,00</b>	<b>26 327,31</b>	<b>0,00</b>	<b>26 327,31</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>26 120,22</b>	<b>0,00</b>	<b>26 327,31</b>	<b>0,00</b>	<b>26 327,31</b>
+						
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>						<b>1 642,69</b>
=						
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>27 970,00</b>

Vu le débat d'orientations budgétaires présenté lors de la séance du 18 mars 2024 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver le budget primitif 2024 du CCAS ;
- d'autoriser Madame la Présidente à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein la même section, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section ;
- d'autoriser Mme la Présidente ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Adopté à l'unanimité**

**Pour** : Christèle GASTÉ, Murielle DENIS, Fabrice CERTENAIS, Gwenaëlle BEUX, Cathy GUMEZ, Patrick GARNY, Guy LE BOURHIS, Hervé HUARD, Christine DURAND, Emmanuel COTARD-CORNET, Anne-Sophie GUILLEMIN, Christine CHARLET, Roger NEGARET, Michelle SAUVÉE, Marie-Thérèse MICHAUD

Le secrétaire de séance, Marie-Thérèse MICHAUD

Pour extrait conforme,  
Madame la Présidente, Christèle GASTÉ

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le

ID : 035-263500910-20240410-20248-DE